

## ÉTABLISSEMENT



**Commune de Saint-Colomban  
des Villards (73)**  
Chef Lieu

73130 Saint-Colomban des  
Villards

**AVIS DE CONCESSIONS**

## SERVICES

Avis de concession – directive concessions, régime ordinaire

**Section 1 - Acheteur****1.1 Acheteur**

Nom officiel : Commune de Saint-Colomban des Villards (73).

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

**Section 2 - Procédure****2.1 Procédure**

Titre: Passation d'une convention de délégation de service public pour la gestion du domaine skiable alpin de SAINT-COLOMBAN-DES-VILLARDS (art. L. 1121-3 du code de la commande publique et L. 1411-1 du code général des collectivités territoriales).

Description: Gestion administrative et financière du service ; construction et financement des remontées mécaniques ; Élaboration et mise en place de l'évolution du réseau de remontées mécaniques en tenant compte des effets du changement climatique sur le manteau neigeux dans les décennies à venir (résultats de l'étude ClimSnow) ; exploitation et entretien du réseau de remontées mécaniques et des équipements annexes ; exploitation et entretien des pistes affectées au domaine skiable alpin et du réseau de neige de culture ; Entretien d'un réseau rapproché et éloigné de protection passive et active contre les risques naturels prévisibles ; Sécurité des pistes et système de secours aux usagers du domaine skiable, sous la responsabilité et le contrôle du Maire ; une convention sera signée à cette fin ;  
Procédure accélérée: NON.

**2.1.1 Objectif**

Nature du marché: services.

Nomenclature principale (cpv): 92610000.

**2.1.2 Lieu d'exécution**

Pays: France.

**2.1.3 Valeur****2.1.4 Informations générales**

Informations complémentaires du marché: Une phase candidature : seuls 3 candidats maximum seront retenus au stade de la candidature et admis à présenter une offre, ceux ayant obtenus les meilleures notes sur la base des critères de sélection des candidatures ci-dessous. Les critères de sélection des candidatures seront indiqués dans le règlement de la consultation. - Une phase d'offre pour les candidats retenus sur la base des critères du présent avis seront admis à présenter une offre. Ils recevront le projet de convention et le règlement de la consultation, dans lequel seront définis les critères de sélection. Des visites du site pourront être organisées pour les candidats retenus. La commune pourra recourir à des négociations avec les candidats ayant remis une offre. Toutefois, la commune se réserve la possibilité d'attribuer la concession sur la base de l'offre initiale, sans recourir nécessairement à la négociation. La commune informe les candidats qu'elle se réserve le droit de mettre fin à la consultation, à tout moment de la procédure, pour tout motif d'intérêt général. Les soumissionnaires doivent impérativement, pour adresser leur candidature et, le cas échéant leur offre, procéder par transmission par voie dématérialisée à l'adresse URL mentionnée ci-dessus. Les dossiers qui seraient remis après la date et l'heure limite de remise des candidatures ainsi que ceux remis sous enveloppe non closes ne seront pas retenus et seront renvoyés à leur auteur. Les plis sous forme dématérialisée reçus hors délais ne pourront être analysés.. Durée en mois : entre 360 et 420 mois à compter du 1er décembre 2025. Valeur Hors TVA : entre quatre-vingt-quatre millions d'euros et cent trois millions d'euros..  
Base juridique : Directive 2014/23/EU

**2.1.5 Conditions de passation des marchés****2.1.6 Motifs d'exclusion**

Informations complémentaires du marché: Une phase candidature : seuls 3 candidats maximum seront retenus au stade de la candidature et admis à présenter une offre, ceux ayant obtenus les meilleures notes sur la base des critères de sélection des candidatures ci-dessous. Les critères de sélection des candidatures seront indiqués dans le règlement de la consultation. - Une phase d'offre pour les candidats retenus sur la base des critères du présent avis seront admis à présenter une offre. Ils recevront le projet de convention et le règlement de la consultation, dans lequel seront définis les critères de sélection. Des visites du site pourront être organisées pour les candidats retenus. La commune pourra recourir à des négociations avec les candidats ayant remis une offre. Toutefois, la commune se réserve la possibilité d'attribuer la concession sur la base de l'offre initiale, sans recourir nécessairement à la négociation. La commune informe les candidats qu'elle se réserve le droit de mettre fin à la consultation, à tout moment de la procédure, pour tout motif d'intérêt général. Les soumissionnaires doivent

impérativement, pour adresser leur candidature et, le cas échéant leur offre, procéder par transmission par voie dématérialisée à l'adresse URL mentionnée ci-dessus. Les dossiers qui seraient remis après la date et l'heure limite de remise des candidatures ainsi que ceux remis sous enveloppe non closes ne seront pas retenus et seront renvoyés à leur auteur. Les plis sous forme dématérialisée reçus hors délais ne pourront être analysés.. Durée en mois : entre 360 et 420 mois à compter du 1er décembre 2025. Valeur Hors TVA : entre quatre-vingt-quatre millions d'euros et cent trois millions d'euros..

## Section 5 - Lot

### 5.1 LOT N° : LOT-0001

Titre: Concession pour l'exploitation du domaine skiable de Saint-Colomban-des-Villards.

Description: La consultation est lancée sous la forme de la procédure ordinaire, restreinte, en vue de la conclusion d'un contrat de concession de service public, portant sur l'investissement et l'exploitation d'un domaine skiable, et de quelques activités estivales. Le présent avis concerne uniquement la phase de sélection des candidatures..

#### 5.1.1 Objectif

Type de marché: services.  
Classification CPV: 92610000.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

#### 5.1.3 Durée estimée

Date de début: 01/12/2025.  
Date de Fin: 30/11/2060.

#### 5.1.4 Renouvellement

#### 5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 103000000 EUR.

#### 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

#### 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

#### 5.1.8 Critères d'accessibilité

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

**Description** : Le candidat fournit une Notice no1 comprenant : 1) Lettre de candidature, datée et signée du dirigeant, accompagnée des documents l'habilitant à la signature (en cas de groupement, nom des membres, identité du mandataire, preuves de l'habilitation du mandataire) (ou Dc1) Les candidats fourniront une note contenant les informations utiles sur la structure envisagée pour l'exécution de la convention ; 2) Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation du contrat de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-11, et à l'ensemble des conditions soumises aux articles R. 3123-16 à R. 3123-19 du code de la commande publique ; 3)Justification du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du Code du Travail.5) Les documents suivants relatifs à la situation propre des opérateurs économiques : Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager l'entreprise candidate ; Un justificatif datant de moins de trois mois de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (extrait Kbis) ou pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an, un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises ; Si une procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire a été ouverte, le candidat produit la copie des décisions de justice afférente à cette procédure.

**Type** : Capacité économique et financière.

**Description** : Le candidat fournit une Notice 2 comprenant les éléments suivants : 1) Une déclaration sur l'honneur concernant, d'une part le chiffre d'affaires global et, d'autre part, le chiffre d'affaires concernant les prestations similaires à celles auxquelles se réfère la présente consultation, réalisés au cours des trois (3) derniers exercices ; 2)Pour les opérateurs économiques pour lesquels l'établissement d'un bilan est obligatoire en vertu de la loi : les bilans, comptes de résultat et annexes ou documents équivalents, des trois (3) derniers exercices ou les équivalents pour les candidats étrangers non établis en France.

**Type** : Capacité technique et professionnelle.

**Description :** Le candidat fournit une Notice 3 comprenant : 1) Une note descriptive des moyens humains et matériels du candidat comprenant notamment les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois (3) dernières années; 2) Indication des noms et qualifications professionnelles (titres d'études et professionnels) des personnes qui seront chargées de l'exécution du contrat de concession tant pour la conception et la construction des ouvrages que pour leur exploitation, notamment des responsables de prestations de services ou de conduite de travaux de même nature que celle du présent contrat ; 3) Une note présentant l'aptitude du candidat à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public et les capacités techniques et professionnelles du candidat comprenant ses références acquises dans le domaine objet de la concession ou dans un domaine comparable et/ou toutes autres références ou éléments d'information susceptibles de démontrer son aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public ; 4) Une liste des prestations de même nature et importance que les prestations objets de la consultation, en cours d'exécution ou exécutés au cours des cinq (5) dernières années appuyées, pour les prestations les plus importantes, d'attestations de bonne exécution..

**Nombre maximal de candidats à inviter pour la deuxième étape de la procédure: 3.**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

#### 5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

#### 5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des offres : 14/02/2025 à 12:00.

Soumission électronique : Requête

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

**Conditions de présentation :**

**Conditions du marché :**

Facturation électronique : Autorisée

La commande électronique sera utilisée.

Le paiement électronique sera utilisé.

#### 5.1.15 Techniques

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Grenoble

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Commune de Saint-Colomban des Villards (73)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Grenoble

## Section 8 - Organisations

### Organisation : Commune de Saint-Colomban des Villards (73)

Nom officiel : Commune de Saint-Colomban des Villards (73).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 21730230600014.

Adresse postale : 1839 route du col du Glandon.

Adresse postale : 1839 route du col du Glandon.

Ville : Saint-Colomban des Villards.

Code postal : 73130.

Pays : France.

Adresse électronique: mairie-st.col@wanadoo.fr.

Téléphone: +33 479562453.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

#### ORG-0003

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Grenoble

**SIRET :** 17380005300014

**code postal :** 38000

**Pays :** France

**Tél :** +33 476429000

**Mail :** greffe.ta-grenoble@juradm.fr

**Taille de l'opérateur économique :** Aucun

#### ORG-0004

**Nom officiel :** Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends

**SIRET :** 13001003601385

**code postal :** 69268

**Pays :** France

**Tél :** +33 472772130

**Mail :** ccira.lyon.cijap@dgfip.finances.gouv.fr

**Taille de l'opérateur économique :** Aucun

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :63575df3-e0e9-483d-bd10-ecab7538a063

Type de formulaire: Mise en concurrence.

Type d'avis : Avis de concession – directive concessions, régime ordinaire.

Date d'envoi de l'avis: 2025/01/06 à 15:52.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.